Ville de Genève
Conseil municipal

M-546

Réponse du Conseil administratif à la motion du 18 mai 2005 de Mmes Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino, Eric Rossiaud, Sébastien Bertrand, Didier Bonny et René Grand, acceptée par le Conseil municipal le 19 septembre 2005, intitulée: «Pour une prise en compte des besoins socioculturels du quartier de la Servette/Grand-Pré».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande instamment au Conseil administratif de prendre en compte les besoins d'encadrement socioculturels du quartier de la Servette/Grand-Pré et, à cet effet, de soutenir tous les projets et initiatives qui pourraient lui être proposés par les habitant(e)s ou les associations, notamment à l'intention des enfants de 4 à 7 ans.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Dans le cadre de sa politique d'accueil du jeune enfant, la Ville de Genève, par le biais de la Délégation à la petite enfance, soutient depuis 2003 la mise en place de «jardins d'été» dans le quartier de la Servette/Grand-Pré. Les offres pendant l'été ne sont destinées qu'aux enfants en âge préscolaire vu la configuration et le matériel à disposition.

Deux institutions de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève, à savoir:

– Asters-X – jardin d'enfants;
– l'Atelier des petits à la Toupie – jardin d'enfants,

proposent, entre juillet et août, des jardins d'été.

D'une durée de quatre semaines pour Asters-X et de sept semaines pour l'Atelier des petits à la Toupie, chaque lieu accueille en moyenne entre 20 et 24 enfants, en âge préscolaire.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général: *Jacques Moret*

Le conseiller administratif: *Manuel Tornare*

Le 13 décembre 2006.